

Aide à la prise de fonction en cycle 1 : des repères pour concevoir et organiser les apprentissages en lien avec le titulaire

Les points à aborder :

Les repères sont proposés en adoptant le point de vue de l'enfant qui devient élève. Quel cadre de travail commun pour faciliter quels apprentissages ?

- Les repères dans le temps et dans l'espace

La structure de la journée doit être commune.

L'emploi du temps indiquera de manière précise : les horaires, la présence de l'enseignante et celle de l'atsem auprès des élèves ou d'un groupe d'élèves. Les différents moments d'activités permettent à l'élève de se repérer dans le temps et dans les différents lieux de l'école. Il convient pour respecter les besoins du jeune enfant d'alterner les types d'activités proposées (en collectif/en groupes, statique en mouvement, oral / écrit, ...)

Les rituels : les outils utilisés par les élèves sont communs : repères temporels de la journée en petite section, puis de la semaine (ms /gs), les étiquettes prénoms. La manière de les utiliser est propre à chaque enseignant et peut évoluer au cours de l'année.

⇒ Un outil pertinent : **le cahier de vie de la classe.**

Il permet de recueillir les comptines, les chants, les albums étudiés et constitue la mémoire des projets réalisés : sortie aux pommes, création d'un mur musical ...

Il s'articule avec les autres traces des situations d'apprentissages : affichage, cahier des élèves.

L'aménagement des espaces est à penser en commun, le matériel disponible pour les élèves également, ainsi que les jeux proposés et leur utilisation.

L'accueil : certaines activités peuvent être l'occasion de « réactiver » ce qui a été proposé la semaine précédente : des personnages de l'album étudié, les photos prises lors de la confection d'un gâteau, le matériel utilisé lors d'une activité mathématique...

- Les apprentissages proposés lors des ateliers

Les ateliers sont une modalité de travail pour permettre aux élèves, de manipuler, de réfléchir, de verbaliser avec ses pairs et à l'aide des interactions avec l'enseignant. Ils sont donc liés aux apprentissages visés.

⇒ **Chaque enseignant propose les ateliers qu'il a prévus en lien avec les apprentissages qu'il conduit.**

L'organisation d'ateliers « tournants » et communs sur la semaine n'est donc pas adaptée. Le contenu des ateliers relève de la responsabilité de chaque enseignant qui propose ses propres activités. De manière générale, un élève doit bénéficier d'un atelier d'enseignement (conduit par l'enseignant) chaque jour.

- La répartition des contenus à enseigner

[BO spécial N°2 du 26 mars 2015](#)

« Les enseignements sont organisés en cinq domaines d'apprentissage. Chacun de ces cinq domaines est essentiel au développement de l'enfant et doit trouver sa place dans l'organisation du temps quotidien. Dans la mesure où toute situation pédagogique reste, du point de vue de l'enfant, une situation riche de multiples possibilités d'interprétations et d'actions, elle relève souvent pour l'enseignant de plusieurs

domaines d'apprentissage. »

Pour respecter les besoins des jeunes enfants et prendre en compte l'aspect global des apprentissages, le découpage par domaines d'activités est impossible.

Les objectifs visés dans les différents domaines sont mis en œuvre à partir **de situations** (ou projets d'activités).

⇒ **Chaque enseignant propose des situations d'apprentissages en lien avec les compétences visées et relevant de tous les domaines d'activités.**

Projet ou thème à l'école maternelle :

Le recours au thème est souvent dicté par les saisons, les fêtes calendaires, un récit en cours...

Ne pas réduire l'année scolaire à une succession de thèmes liés au calendrier.

Le projet d'activités s'inscrit dans un moment de la vie de la classe où le groupe décide ce qu'il veut réaliser pour aboutir : intentions et modalités sont débattues. Il suscite une dynamique particulière où chacun se sent concerné et se sait responsable. Exemples : réaliser de la confiture de framboises, réaliser un album à compter, exploiter la visite d'une ferme, une sortie en forêt, fabriquer un domino tactile, création d'un album à partir d'une comptine...

Il n'est pas obligatoire de travailler sur le même thème. Si c'est le cas, définir des projets d'activités en lien avec le thème : l'automne par exemple un enseignant peut exploiter un album sur ce thème, l'autre peut réaliser un imagier sur les signes de l'automne

Une entrée comme les couleurs, les animaux, les formes, les personnages, les aliments peut être proposée et enrichie au fil de l'année. Il est possible par exemple de constituer un album des bonshommes.

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique :

[Se reporter aux ressources en ligne](#)

BO spécial N°2 du 26 mars 2015 « *Le besoin de mouvement des enfants est réel. Il est donc impératif d'organiser **une séance quotidienne (de trente à quarante-cinq minutes environ, selon la nature des activités, l'organisation choisie, l'intensité des actions réalisées, le moment dans l'année, les comportements des enfants...).***

Le choix des activités physiques variées, prenant toujours des formes adaptées à l'âge des enfants, relève de l'enseignant, dans le cadre d'une programmation de classe pour permettre d'atteindre les quatre objectifs caractéristiques de ce domaine d'apprentissage.

Il est souhaitable, car plus formateur pour l'enseignant stagiaire, de ne pas répartir en fonction des 4 types d'activités physiques :

- Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets
- Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variées
- Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expression à visée artistique
- Collaborer, coopérer et s'opposer

Autres possibilités : répartition à partir de verbes d'actions (ramper, sauter, rouler, glisser, grimper, s'équilibrer), en fonction de l'exploitation d'un matériel spécifique : ballon, balles, bancs et chaises, cordelettes, en fonction de types de jeux (coopératif, d'opposition, jeux de ballons) et en fonction des types de jeux de danses (création, avec engins, rondes et jeux dansés)

Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

Ce domaine d'apprentissage se réfère aux arts du visuel (peinture, sculpture, dessin, photographie, cinéma, bande dessinée, arts graphiques, arts numériques), aux arts du son (chansons, musiques instrumentales et vocales) et aux arts du spectacle vivant (danse, théâtre, arts du cirque, marionnettes, etc.).

Les enfants doivent avoir des occasions fréquentes de pratiquer, individuellement et collectivement, dans des situations aux objectifs diversifiés.

Les compétences travaillées dans ce domaine sont difficiles à partager.

Il convient de se mettre d'accord et de répartir les productions que l'élève rapportera à la maison à diverses occasions (noël, fête des parents ...)

A partir d'une progression commune en graphisme, des activités de nature différente pourront être conduites.

<http://eduscol.education.fr/cid91998/graphisme-et-ecriture.html>

Construire les premiers outils pour structurer sa pensée

Il est possible de partager ce domaine selon les 2 axes

- [Découvrir les nombres et leurs utilisations](#)
- Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées

Si le professeur stagiaire a en charge l'exploration des formes ..., il pourra mettre en œuvre au moins 2 situations autour de la construction du nombre par période.

Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

Se reporter aux ressources en ligne

Il est plus formateur pour le professeur débutant de proposer des situations d'enseignement liés aux 4 objectifs visés

- Découvrir le monde vivant
- Explorer la matière
- Utiliser, fabriquer, manipuler des objets
- Utiliser des objets numériques

Il convient de se mettre d'accord sur une programmation par période ou par trimestre permettant au professeur stagiaire de mener à bien un ou deux projets par période (semer des graines de haricots, les objets à manivelle ...) et qui correspondent à ses centres d'intérêt et aux cours dispensés à l'ESPE.

Découvrir le principe alphabétique / commencer à écrire seul

Il convient de répartir le travail : une proposition

L'enseignant titulaire	L'enseignant stagiaire
Phonologie	
A partir d'une progression précise (type phono) Séance conduite à partir d'un format stable	A partir de jeux vocaux, de comptines, d'activités d'écoute (Phonologie ACCES)
Autour de l'alphabet : nommer et reconnaître des lettres de l'alphabet à diverses occasions	
Lecture	
Utiliser les mots reconnus globalement Lors des activités de phonologie	A partir des prénoms A partir de phrases repères, constituer un capital de mots reconnus globalement pour commencer à mettre en relation des lettres et des sons
L'affichage constitue des repères pour les élèves et pour les enseignants des étiquettes de mots collectives et individuelles.	
Ecriture / Essais d'écriture	
Les séances d'écriture dirigée peuvent être conduites au premier trimestre par l'enseignant titulaire	Des mots puis phrases peuvent être écrites en lien avec les projets d'activités

Le suivi et l'évaluation des apprentissages des élèves

Se reporter aux ressources en ligne

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/INDICATEURS_DE_PROGRES/90/0/50_pages_1703_551900.pdf

Un carnet de suivi des apprentissages est à mettre en place par les enseignants au sein de chaque école. Il peut prendre des formes diverses, dans lequel l'enseignant présente des traces significatives de l'activité de l'enfant et une interprétation synthétique de l'évolution de son parcours d'apprentissage. Il convient donc de se mettre d'accord sur les types de traces et sur son mode de fonctionnement.

Cet outil, compréhensible et lisible par les parents, rend compte du cheminement de l'élève. Une synthèse des acquis est à renseigner à la fin de la G.S.

La communication entre les adultes de la classe

Trouver un outil de liaison entre enseignants (cahier, par mail) pour s'informer de la vie de la classe, des informations concernant les élèves : absences prévues des élèves, les incidents ...

L'aide à la préparation matérielle de la classe réalisée par l'atsem est à repartir et doit être prévue d'une semaine à l'autre.

D'autres points à aborder

- L'organisation des passages aux toilettes, de l'habillement, des règles et de la surveillance de la récréation
- Les échanges de service : décroisement
- Les créneaux des activités hors classe : BCD, motricité ...
- L'organisation et le contenu des APC
- L'organisation des sorties (bus, cantine) ...
- L'ouverture, la fermeture de l'école (clés)
- La remise des élèves aux personnes désignées par écrit
- Les besoins spécifiques de certains élèves (PAI, PPS)
- Les ressources de l'école : jeux, matériels EPS, fournitures papier, peinture...
- Les documents institutionnels : la tenue du registre d'appel : une répartition du calcul des pourcentages de présence
- La communication avec les familles
- Les sorties

DSDEN 70, juin 2020